

PRIMA T U R E

**SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI**

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 21 AVRIL 2010**

CCM N°2010-16/SGG

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 21 avril 2010 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la Présidence de son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes
- entendu diverses communications et
- procédé à des nominations.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES**Sur présentation du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi portant modification de la loi du 16 décembre 2002 portant Statut Général des Militaires.**

Cette modification vise la création du grade de Colonel Major qui existe déjà dans plusieurs armées à travers le monde. Elle contribuera à améliorer le système d'avancement dans l'armée et à motiver les personnels concernés.

Le grade de Colonel-Major s'insère entre le grade de Colonel et le celui de Général de Brigade.

AU CHAPITRE DES MESURES REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, le Conseil des Ministres a adopté trois projets de décrets portant approbation de marchés relatifs aux travaux d'infrastructures agricoles des plaines de Daye, Hamadja et Korioumé à Tombouctou.

Les projets de marchés conclus après appel d'offre, sont répartis en trois lots. Ils portent sur les travaux de réhabilitation d'infrastructures agricoles dans les plaines de Daye, Hamadja et Korioumé dans la Région de Tombouctou.

Le lot n°1 comprenant la réhabilitation du périmètre de Daye – Hondobomo et l'aménagement de 17 hectares nouveaux à Daye est attribué à l'Entreprise China-Géo Engineering Corporation (CGC) pour un montant de 1 milliard 472 millions 824 mille francs CFA environ et un délai d'exécution de 12 mois.

Le lot n°2 comprenant la réhabilitation du périmètre de Hamadja est attribué à l'Entreprise Générale des Travaux Publics (EGTP) pour un montant de 1 milliard 795 millions 883 mille francs CFA environ et un délai d'exécution de 12 mois.

Le lot n°4 comprenant la réhabilitation du périmètre de Korioumé est attribué à l'Entreprise China-Géo Engineering Corporation (CGC) pour un montant de 1 milliard 47 millions 829 mille francs CFA environ avec un délai d'exécution de 12 mois.

Le financement de ces marchés est assuré par le budget d'Etat.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES :

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE :

Ambassadeur du Mali en République Fédérale du Nigeria avec résidence à Abuja :

- Monsieur Mahamane Amadou MAIGA, Conseiller des Affaires Etrangères.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

Conseiller Technique :

- Monsieur Aliou BAMBA, Ingénieur des Constructions Civiles.

Chargés de Mission :

- Monsieur Imma Ag ATTAYOUB, Juriste,
- Monsieur Baba Toumany KANE, Journaliste Réalisateur.

Inspecteurs de l'Agriculture :

- Madame Aïssata DIAKITE, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural ;
- Monsieur Kassoum BERTE, Vétérinaire et Ingénieur de l'Elevage ;
- Monsieur Souleymane DEMBELE, Inspecteur des Services Economiques.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS**AU TITRE DU MINISTERE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE**

Le Conseil des Ministres a examiné une communication relative aux conclusions et recommandations de la 37^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenue le 16 février 2010 à Abuja.

Au cours de cette session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la sous-région ont adopté d'importantes décisions relatives à la vie de la communauté.

Ils ont également formulé des recommandations visant à améliorer l'efficacité des programmes sectoriels en particulier dans les domaines de la Santé, de la Culture, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a invité les Etats membres à poursuivre les efforts dans la réalisation du marché commun à travers notamment l'accélération des chantiers d'intégration prioritaire.

KOULOUBA, LE 21 AVRIL 2010

**LE SECRETAIRE GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

Mme DIAKITE Fatoumata N'DIAYE

Officier de l'Ordre National